

# Le distributeur de billets du village sauvé... pour l'instant

**La Roquebrussanne** L'opération d'enlèvement de l'unique distributeur a été interrompue hier, à la suite de mobilisation des habitants et du maire. Pour La Poste, ce n'est que partie remise.

La réactivité des Roquiens n'est plus à démontrer. Informés de l'enlèvement, par La Poste, ce lundi, du seul distributeur automatique de billets (Dab) du village, un petit collectif s'est formé pour empêcher l'appareil de disparaître. Opération réussie. L'entreprise mandatée par La Poste, venue procéder au retrait de l'appareil, est repartie bredouille.

## Le maire n'était pas informé

« Évidemment, s'insurge la vingtaine de personnes venue manifester, les jours et horaires d'ouverture du bureau de poste ont été réduits comme peau de chagrin ! » Mais pour Marie-Jeanne Peyre, postière à la retraite et Nicole Manéra, ex-conseillère municipale, l'objectif du jour a été atteint, l'appareil reste en place. Mais pour combien de temps encore ?

Le maire, présent sur place et conscient du désagrément qu'implique ce retrait, leur a assuré son total soutien. Contacté ultérieurement,



**Un groupe d'habitants du village s'est rapidement mobilisé afin d'empêcher les prestataires de La Poste de procéder à l'enlèvement. Ils ont reçu le soutien du maire, Michel Gros.** (Photo J. H.)

ment, Michel Gros se dit attaché au maintien du service public de La Poste et de la présence d'un distributeur dans la commune, ce pour quoi il se bat depuis plusieurs années. Il reconnaît avoir été informé par La Poste qu'elle ne procéderait plus à la réparation

binée du maire et de ce groupe d'habitants a fait renoncer, pour l'heure, le directeur départemental de la Poste. « Par souci d'apaisement, nous allons surseoir à son enlèvement », a-t-il indiqué dans un mail adressé au maire. De son côté, la direction de la

Poste affirme que « l'enlèvement de ce Dab entre dans la réorganisation du bureau de Poste du village. Ce dernier a en effet connu, entre 2017 et 2020, une baisse de fréquentation de 60 % et n'enregistre que 1532 opérations par mois. Le distributeur étant en fin de vie, il a été décidé de son retrait définitif. »

## Un sauvetage temporaire

La Poste admet que le maire n'a pas été prévenu de l'intervention prévue ce lundi matin, tout en précisant que cette omission n'était pas volontaire.

En tout état de cause, l'entreprise confirme sa décision d'enlèvement du distributeur « avant le 31 décembre », et assure que l'édile sera, cette fois-ci, averti. Une pétition circule déjà dans le village pour sauver le distributeur. Quant au maire, il entend poursuivre son combat pour s'opposer à ce retrait.

**J. H. ET VIRGINIA DRAI**  
vdrai@nicematin